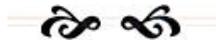


Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique Procès-Verbal du Mardi 11 février 2020

- Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent
- Débat d'orientations budgétaires 2020
- Déploiements FTTH : point d'avancement
- Commercialisation du réseau
- Questions diverses



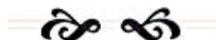
Le Comité Syndical s'est réuni le 11 février 2020 à 14H30, sous la présidence de Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente de Seine-Maritime Numérique.

Étaient présents : voir feuille d'emargement ci-annexée.

Madame LUCOT-AVRIL Virginie ouvre la séance

Madame DESSAUX Annic est nommée secrétaire de séance et procède à l'appel.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.



- **Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent**

Le Compte rendu du Comité Syndical du 12 novembre 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité



- **Débat d'orientations budgétaires 2020**

Madame la Présidente passe la parole à Monsieur CHUPIN, Directeur Général du syndicat.

Monsieur CHUPIN précise que l'année 2020 sera une année charnière en ce qui concerne la construction du réseau et la commercialisation des prises.

À ce titre un point est fait sur la construction du réseau. Une carte est alors présentée aux membres retraçant les marchés passés par le syndicat mixte. Les cinq marchés couvrant l'ensemble du territoire relevant du Réseau d'Initiative Publique de Seine-Maritime Numérique seront toujours effectifs durant le premier semestre 2020.

Phase de construction du réseau et réalisation des marchés :

Dans le cadre du marché subséquent n°1, les travaux s'achèveront au début du 3ème trimestre 2020, même si des reliquats (complétude de poches) sont à prévoir jusqu'à la fin de l'année.

La fin des travaux du marché subséquent n°2 est attendue pour le 1er semestre 2020, avec des reliquats (complétude de poches) jusqu'à la fin de l'année également.

Concernant le marché subséquent n°3, les études avant-projet étant quasiment terminées, les livraisons de prises devraient s'échelonner durant toute l'année 2020.

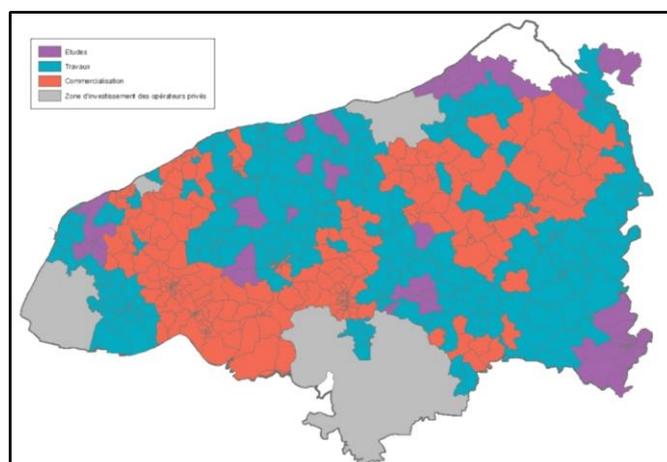
Concernant le marché de conception-réalisation lot n°1 (Ouest du département), l'année 2020 représente une année charnière puisque l'ensemble du périmètre d'exécution sera concerné soit par des études en cours sur la moitié des prises du marché, soit par des travaux, portant le taux d'exécution financière du marché à 77%. 97 % des études seront achevées et la phase travaux sera réalisée à hauteur de 70%.

Enfin, le marché de conception-réalisation lot n°2 (Est du département) verra se finaliser les études avant-projet et sera marqué par une accélération des déploiements sur le périmètre d'exécution des prestations.

La planification territoriale pour 2020

Pour 2020, SMN prévoit la construction de 75 000 prises supplémentaires, transférées au titulaire de la Délégation de Service Public, Connect76 selon un cadencement en lien direct avec les déploiements du réseau d'initiative publique porté par SMN.

Ce volume prévisionnel fait l'objet d'un travail avec les titulaires des marchés, pour établir un calendrier de réalisation plus précis et un zonage qui devrait se décomposer de la façon suivante pour cette année :



Les zones en mauve sur la carte sont les zones de fin d'études.
Les zones en bleue représentent les travaux.
La phase commercialisation est symbolisée en rouge sur la carte.

Il est important de souligner que l'architecture du réseau avance à très grand pas, avec l'installation des NRO et SRO, puisque celle-ci sera achevée à 80% d'ici la fin de l'année 2020.

En ce qui concerne les orientations budgétaires, les prises recettées et transférées au Délégué Connect76, conditionnent les recettes du SMN, puisqu'elles servent d'assiette aux subventions (Région et État) et également à la perception des redevances auprès de notre délégataire, dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public.

Projections financières 2020

Le budget d'investissement va être particulièrement important en 2020 avec 125M€ prévus sur les études et pour la réalisation des travaux sur la totalité des marchés. Il s'agit du point le plus important de cet exercice budgétaire. Les dépenses de fonctionnement du Syndicat mixte resteront stables.

En ce qui concerne les recettes, en fonction du nombre de prises livrées lors de cet exercice budgétaire, nous prévoyons le versement d'une subvention de la Région Normandie à hauteur de 14M€ et du FSN à hauteur de 18M€.

Les redevances du délégataire sont attendues à hauteur de 12M€. Deux types de redevances vont s'ajouter : annuelle et à première livraison. (R1 et R2).

De plus, il est prévu une contribution du Département pour 2020 à hauteur de 8M€.

Enfin, la mise en œuvre du plan de financement bancaire correspond en terme de trésorerie à des avances importantes du syndicat, puisqu'elles contribuent à la réalisation des dépenses à hauteur de 125M€. Les subventions et les redevances sont perçues après dépenses. En 2019, le Comité Syndical avait adopté un plan de financement bancaire avec 3 établissements partenaires du syndicat mixte : La Caisse d'épargne, Le Crédit Agricole et la Banque Postale.

Ce plan de financement va donc être mis en œuvre cette année. Ce sont essentiellement des avances sur subventions, le SMN tirant sur ces emprunts lors du deuxième trimestre 2020.

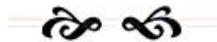
Madame LUCOT-AVRIL précise que cette année va effectivement marquer un engagement sans précédent des dépenses d'investissement, les cinq marchés donnant lieu à d'importants travaux de génie civil et de tirage de câbles optiques.

Sur la mise en œuvre du plan de financement, Madame la Présidente passe la parole à Séverine VOGEL, Directrice administrative et financière du syndicat.

En effet, en 2019 le Comité Syndical avait validé le principe de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de l'ordre de 10M€. Cet engagement devant être annuel, il est proposé de renouveler ce dispositif, mais à hauteur de 30M€ pour éviter de tirer sur les autres emprunts, moins avantageux.

Au terme de ce comité il s'agit d'autoriser Madame la Présidente à négocier les conditions de renouvellement et d'augmentation de cette ligne de trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres, à l'unanimité, prennent acte des orientations présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2020.



- **Déploiements FTTH : point d'avancement**

Madame LUCOT-AVRIL passe la parole à Stéphane GAYANT, Directeur Technique du syndicat.

Construction du réseau

La construction de l'architecture du réseau d'initiative publique avance à grands pas. Ainsi, sur 29 NRO de prévus, 20 sont déjà installés, 7 seront installés durant le premier semestre 2020 et 2 dans le second semestre.

Environ 500 SRO seront à implanter. À ce jour, 353 conventions SRO sont émises, soit 71% du conventionnement SRO à réaliser.

Madame LUCOT-AVRIL précise que l'installation physique des SRO engendre une difficulté dans la communication sur le « terrain » ; En effet, dans l'esprit des habitants, l'implantation d'une armoire de rue est perçue comme l'arrivée imminente de la fibre. Il est donc important de rappeler que le réseau est une boucle qui nécessite des raccordements en aval comme en amont avant que l'ouverture commerciale puisse se faire.

Sur la construction du réseau, trois indicateurs que sont les études, les travaux, et les prises recettées avant transmission au délégataire pour commercialisation.

Aujourd'hui 28 397 prises sont construites, ayant fait l'objet d'une recette terrain. Ce chiffre est amené à évoluer en fonction des travaux durant les mois prochains et une avancée des plaques progressives.

À l'ouverture commerciale, certaines habitations ne seront pas tout de suite raccordables, pour diverses raisons :

- Absence d'autorisation d'urbanisme ou d'accord de propriétaires privés en amont sur le réseau
- Adresses inconnues du SNA de La Poste

- Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) usuel pas encore client de Connect76
- Locataires dans un collectif non fibré par SMN, suite au refus du propriétaire de nous donner accès au bâtiment
- Habitation isolée ou éloignée du réseau : habitation raccordable à la demande
- Réalisation de l'élagage

Madame VERHALLE souhaite savoir où en est la négociation avec l'opérateur FREE ?

Madame LUCOT-AVRIL répond que la négociation est en cours, mais celle-ci reste compliquée. En effet, FREE propose des conditions de renouvellement des IRU qui ne sont pas favorables pour les délégants d'une manière générale : faire une offre tarifaire avantageuse pour le futur client, c'est bien mais cela ne doit pas s'effectuer au détriment des acteurs publics et donc le Syndicat qui ont investi dans la construction d'un réseau en raison même de la carence de l'initiative privée. Le but reste bien sûr d'avoir un maximum d'opérateurs sur notre réseau en respectant l'offre concurrentielle.

Monsieur DELNOTT demande qui prévient les habitants éligibles ?

Madame LUCOT-AVRIL précise que c'est le syndicat qui indique cette information, dans les réunions publiques organisées avec le délégataire, en partenariat évidemment avec les communes et l'intercommunalité concernées. C'est à cette occasion que sont données les dates d'ouverture en J3M.

Monsieur CORITON met en avant la question de l'adressage. Des mauvais renseignements peuvent retarder fortement la commercialisation, ce que confirme Madame LUCOT-AVRIL ; Elle indique que le Syndicat déploie des moyens importants pour alerter et accompagner les communes à ce sujet.

Monsieur CHUPIN rappelle ensuite les rencontres territoriales effectuées en ce début d'année :

La Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole », le 10 janvier 2020.

La Communauté de Communes « Aumale – Blangy », le 22 janvier 2020.

Au titre du déploiement, une action particulière de mobilisation des entreprises a été organisée le 28 novembre 2019 dédiée à la sous-traitance locale afin de faire se rencontrer les donneurs d'ordres, à savoir les entreprises attributaires de nos marchés et des nouveaux sous-traitants locaux potentiels, tout cela en vue d'accélérer le déploiement.

À titre d'information Frédéric DEMAILLY a également animé une réunion à la demande du territoire de la Communauté de Communes des Falaises du Talou avec les entreprises de ce territoire qui souhaitent avoir des informations sur le déploiement.

De plus, le syndicat travaille actuellement avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage, sur un outil de pilotage de « reporting » territorial qui permettra intercommunalité, par intercommunalité, et canton par canton d'avoir une vision plus précise de l'avancement de notre projet, et de la construction des prises. Cet outil sera développé durant cette année, ce qui accélérera la transparence des informations.

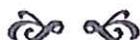
Commercialisation du réseau

Frédéric DEMAILLY, précise que pour la commercialisation du réseau, il faut que l'ensemble des travaux soient terminés, recettés, que les plans soient obtenus, le format gr@ce... Et que les documents soient transmis au délégataire et validés par Connect76.

Par la suite le délai des 3 mois est donc lancé, les réunions publiques peuvent alors être programmées et organisées.

Une première réunion s'est tenue le 4 décembre 2019 à Lillebonne : 2 plaques de SRO, pour 798 prises commercialisables en mars 2020, et une seconde à Saint Honoré, le 11 décembre 2019 : 1 plaque de SRO, pour 306 prises commercialisables à partir du 7 avril 2020.

Les prochaines réunions sont prévues pour le premier semestre 2020. La fréquence des réunions va donc être soutenue par la suite.

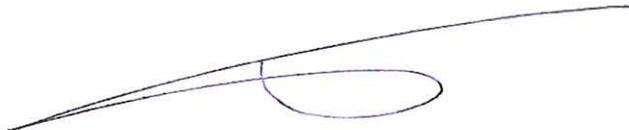


Madame LUCOT-AVRIL indique la date du prochain Comité Syndical le 03 Mars prochain à 14H30 pour notamment le vote du budget.

Elle remercie également les membres du Comité Syndical et les équipes de Seine-Maritime Numérique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

La Présidente de Seine-Maritime Numérique,



Virginie LUCOT-AVRIL

La Secrétaire de séance,



Annic DESSAUX